

**ÉTUDIANTS PASS ET L.AS VOUS
SOUHAITEZ VOUS RÉORIENTER
VERS DES ÉTUDES D'INGÉNIEURS ?**



**REJOUÉZ EN SCIENCES
AVEC LA PASSERELLE
TOULOUSE TECH !**

Foire aux questions

| | |
|---|----------|
| Candidature..... | 3 |
| Q : Comment s'effectue la sélection des candidats pour intégrer la passerelle ?..... | 3 |
| Q : Doit-on s'inscrire sur Parcoursup pour candidater ?..... | 3 |
| Q : Peut-on postuler même si l'on a pas eu 10 de moyenne ?..... | 3 |
| Q : Je souhaite candidater. Comment faire ?..... | 3 |
| Q : J'ai envoyé ma candidature. Quand aurai-je la réponse ?..... | 3 |
| Déroulement de l'année passerelle..... | 4 |
| Q : Quand débute et finit l'année passerelle ?..... | 4 |
| Q : Où sont réalisés les cours ?..... | 4 |
| Q : Quel est le rythme de la passerelle ?..... | 4 |
| Q : Y-a-t-il un face à face avec les professeurs dispensant les cours ?..... | 4 |
| Q : Comment est validée l'année passerelle ?..... | 4 |
| Q : Quel est le pourcentage de réussite à la fin de l'année de la passerelle ?..... | 4 |
| Après la passerelle..... | 5 |
| Q : Comment est fait le choix des écoles d'ingénieur au terme de la passerelle ?..... | 5 |
| Q : Le choix de l'école se fait-il par classement en fonction de la moyenne annuelle ?..... | 5 |
| Q : En quelle année intègre-t-on l'école d'ingénieurs à la sortie ?..... | 5 |

Candidature

Q : Comment s'effectue la sélection des candidats pour intégrer la passerelle ?

R : La sélection se fait sur dossier. Nous portons une attention toute particulière aux notes en mathématiques, physique, etc. pour nous assurer que vous ayez déjà un bon socle scientifique pour pouvoir suivre la formation.

Q : Doit-on s'inscrire sur Parcoursup pour candidater ?

R : Les candidatures à la passerelle passent par une plateforme spécifique, [e-candidat](#), il n'y a pas besoin de s'inscrire sur Parcoursup.

Q : Peut-on postuler même si l'on a pas eu 10 de moyenne ?

R : Nous vous recommandons en effet de nous transmettre votre candidature même si vous n'avez pas eu 10 de moyenne. En effet, nous apportons une attention toute particulière aux notes du bac et de la terminale dans les matières scientifiques.

Q : Je souhaite candidater. Comment faire ?

R : Les candidatures sont ouvertes de la mi-janvier au 15 juillet de l'année en cours et se font via [la plateforme e-candidat](#). Pour candidater il faut nous transmettre votre CV, une lettre de motivation, vos bulletins de première et terminale, les résultats du bac et PACES/PASS/L.AS avec les résultats d'admission aux études de santé. Vous pouvez commencer à constituer un dossier et le compléter plus tard. Vous pouvez également consulter notre [guide e-candidat](#) pour avoir plus d'informations.

Q : J'ai envoyé ma candidature. Quand aurai-je la réponse ?

R : Les candidats sont classés en trois listes : liste principale, liste complémentaire et liste des non admis. Si vous êtes sur la liste principale ou la liste des non admis, vous serez notifiés via e-candidat du statut de votre dossier peu après la date de clôture (fin juillet). Pour ceux qui seront admis, vous aurez une semaine pour confirmer votre inscription.

Pour ceux qui sont sur la liste complémentaire, vous aurez la réponse au fur et à mesure de la libération des places. Vous allez pouvoir vérifier votre positionnement sur la plateforme e-candidat et vous serez notifiés par mail de votre passage sur la liste principale.

N'oubliez pas de vérifier régulièrement votre boîte mail !

